## PROVINCE DE QUÉBEC

Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

02

Séance du Conseil d’établissement de l’école de Sainte-Cécile, tenue le 6e jour du mois de décembre 2022, à 19 h 00 à l’école de Sainte-Cécile située au 4570, rue Principale à Sainte-Cécile-de-Whitton.

**Sont présents :**

|  |  |
| --- | --- |
| Membres – Parents | Membres – Personnel  |
| Jean-Philippe Bernier | Zoé Dumas |
| Marlène Bachand | Julie Morin |
| Josée Rancourt | Vanessa Chouinard |
| Nancy Walsh |  |
| Véronique Robert |  |
|  |  |
|  |  |
| Représentante de la communauté : Caty Quirion |

|  |
| --- |
| La directrice : Anne-Josée Lemieux |

**Sont absentes :**

Mesdames Mélanie Godbout et Maryse Rouillard, membres du personnel ainsi que madame Véronique Poirier, membre parent.

### **1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Madame Anne-Josée Lemieux souhaite la bienvenue à tous.

Monsieur Jean‑Philippe Bernier présente l’ordre du jour.

### **2. Lecture et adoption de l’ordre du jour**

### **C.ET 22-021**

Sur la proposition de madame Vanessa Chouinard, il est résolu de procéder à l’adoption de l’ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l’ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 octobre 2022
4. Suivi au dernier procès-verbal
5. Élection au conseil d’établissement : pour 1 an ⇨ 1 candidat (e) substitut
6. Plan de travail modifié
7. Rapport budgétaire du conseil d’établissement (adoption)
8. Politique d’utilisation et de location des locaux (adoption)
9. Politique des absences prolongées des élèves 2023-2024 (adoption)
10. Politique d’encadrement des élèves (art.75) (adoption)
11. Grille-matières 2023-2024 (adoption)
12. Budget d’investissements 2023-2024 (MAO) (art. 96.22) (consultation)
13. Activités de Noël
14. Campagne de financement

14.1 Suivi campagne des produits de la Cabane à sucre Bellavance

1. Photos scolaires 2023-2024 (consultation)
2. Informations et correspondance :

16.1 Service de garde

16.2 Président

16.3 Déléguée au comité de parents

16.4 Enseignantes

16.5 Direction

16.5.1 Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)

16.5.2 Caisse scolaire

16.5.3 Parc-école

16.5.4 Semaine des enseignants

1. Autres objets d’étude :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Période de questions du public
2. Date et heure de la prochaine séance
3. Levée de la séance

# **ADOPTÉE à l’unanimité**

**3. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 octobre 2022**

**C.ET 22-022**

Sur la proposition de madame Nancy Walsh, il est résolu de procéder à l’adoption du procès-verbal de la séance du 4 octobre 2022 tel que rédigé.

**ADOPTÉE à l’unanimité**

**4. Suivi au dernier procès-verbal**

1. Des questions ont été posées au sujet des futures dépenses faites par les enseignants :
* Est-ce qu’elles doivent toujours être préapprouvées ? Non.
* Doit-on allouer une partie du budget ou bien doit-on simplement être avisés des dépenses effectuées au fur et à mesure ? Lorsque le rapport budgétaire est présenté à toutes les séances, les membres du CE en sont informés. Il n’est donc pas nécessaire d’allouer une partie du budget à l’avance.
1. La mosaïque des finissants sera au coût de 100.00 $ pour l’année 2022-2023.
2. Des parents avaient demandé si une alternance des circuits 435 le matin et 436 le soir était possible. Malheureusement, selon madame Julie Martineau, ce n’est pas possible; un problème se règle et un autre est créé. Les parents sont déçus. Ils aimeraient qu’il y ait un changement l’an prochain. Ils désirent connaître la procédure pour faire changer le circuit pour l’année scolaire 2023-2024 : par exemple, procéder avec le circuit long le matin et court le soir ou bien alterner une semaine sur deux. Les parents aimeraient compter combien d’enfants seraient avantagés en modifiant le circuit le soir.

**5. Élection au conseil d’établissement : pour 1 an** ⇨ **1 candidat (e) substitut**

**C.ET 22-023**

Il est proposé par madame Julie Morin et appuyé par madame Josée Rancourt que madame Véronique Robert soit élue membre parent substitut du conseil d’établissement de l’école de Sainte-Cécile pour un mandat d’un an. Madame Robert accepte.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

**6. Plan de travail modifié**

Madame Anne-Josée Lemieux présente le plan de travail modifié tel que convenu et adopté à la dernière séance.

**7. Rapport budgétaire du conseil d’établissement**

**C.ET 22-024**

Nous prenons connaissance du rapport budgétaire mis à jour pour cette séance concernant les activités du CE.

Une question avait été posée au sujet du budget du parc-école. Un montant de 48 927.88 $ était inscrit comme dépense en tant que « commande » pour Construction JL Groleau inc. et un montant de 87 072.12 $ était inscrit en tant que facture.

Tel que discuté avec monsieur François Hotte le 30 novembre dernier, le montant de 48 927.88 $ sera annulé du budget.

De plus, le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons est en attente de réponse pour une possible subvention afin de rembourser une partie des factures de la tourbe et de la plantation d’arbres.

Sur la proposition de madame Josée Rancourt, il est résolu de procéder à l’adoption du rapport budgétaire du conseil d’établissement tel que présenté.

**Annexe CET082-2022-2023-012**

**ADOPTÉE à l’unanimité**

**8. Politique d’utilisation et de location des locaux**

**C.ET 22-025**

Il y a présentation de la politique d’utilisation et de location des locaux. Au point # 5, il faudrait modifier la première phrase afin de se laisser une marge de manœuvre : par exemple, inscrire résident de la municipalité et/ou membre du personnel de l’école et/ou dans le but d’offrir une activité aux membres de la communauté.

Sur la proposition de madame Vanessa Chouinard, il est résolu de reconduire l’annexe 2 de la politique en conformité au contrat d’assurance OSBL 2022‑2023, d’ajuster les tarifs du personnel de soutien (annexe 3) selon la convention collective de celle-ci et de modifier la phrase au point # 5 tel qu’indiqué ci-dessus.

**Annexe CET082-2022-2023-013**

**ADOPTÉE à l’unanimité**

**9. Politique des absences prolongées des élèves 2023-2024**

**C.ET 22-026**

Madame Anne-Josée Lemieux présente la politique des absences prolongées des élèves pour l’année scolaire 2023-2024 à tous les membres.

Il est proposé par madame Julie Morin d’approuver la politique des absences prolongées des élèves pour l’année scolaire 2023-2024 telle que présentée.

**Annexe CET082-2022-2023-014**

**ADOPTÉE à l’unanimité**

**10. Politique d’encadrement des élèves (approbation, art.75)**

**C.ET 22-027**

Madame Lemieux présente la politique d’encadrement des élèves. On demande d’ajouter l’ergothérapeute au point # 7.

Sur la proposition de madame Nancy Walsh, il est résolu d’adopter la politique d’encadrement des élèves avec l’ajout ci-dessus.

**Annexe CET082-2022-2023-015**

**ADOPTÉE à l’unanimité**

**11. Grille-matières 2023-2024**

**C.ET 22-028**

La directrice présente la grille-matières pour l’année scolaire 2023‑2024.

Madame Lemieux mentionne qu’il y aura 60 minutes supplémentaires enseignées, par cycle de dix jours, en éducation physique pour les élèves de la maternelle.

De plus, en cas de jumelage de niveaux, l’équipe-école choisit la répartition des matières du niveau supérieur.

Sur la proposition de madame Josée Rancourt, il est résolu de procéder à l’adoption de la grille-matières pour l’année scolaire 2023-2024 telle que présentée.

**Annexe CET082-2022-2023-016**

**ADOPTÉE à l’unanimité**

**12. Budget d’investissements 2023-2024 (MAO) (art. 96.22)**

Madame Anne-Josée Lemieux présente le tableau des demandes MAO pour l’année scolaire 2023-2024.

* Huit petites chaises rouges;
* Toiles pour petit local près de la classe de 5e et 6e années;
* Chaise pour enseignant dans la classe de musique/anglais;
* Tableau à craie (ardoise) pour la classe extérieure.

**Annexe CET082-2022-2023-017**

**13. Activités de Noël**

Les enseignantes mentionnent les activités prévues à l’occasion de Noël :

* Le 19 décembre sera une journée à l’envers;
* Le 20 décembre sera une journée en pyjama et un film sera visionné;
* Le 21 décembre sera une journée en rouge et en vert;
* Le 22 décembre, on porte des accessoires de Noël, on déjeune à l’école et on joue à des jeux de société. Il y aura également un spectacle d’accro-gym et en anglais devant les élèves de l’école.

**14. Campagne de financement (suivi)**

 **14.1 Suivi campagne des produits de la Cabane à sucre Bellavance :**

Un tableau est présenté aux membres démontrant les profits réalisés lors de la campagne de financement « Cabane à sucre Bellavance ». Nous avons récolté 4 672.65 $ ! Nous tenons à remercier tous les parents et membres du personnel pour leur implication et leur générosité !

Comme cette campagne servait à financer des sorties culturelles, ludiques et sportives ainsi que pour notre projet « Bouge, respire et développe tes possibilités », les membres doivent se consulter afin de répartir le profit vers différents comptes. Rien n’est conclu puisque nous désirons connaître les vrais besoins des enseignants. Ce point sera donc discuté à la prochaine séance.

**Annexe CET082-2022-2023-018**

**15. Photos scolaires 2023-2024**

Les membres du conseil d’établissement souhaitent que madame Manon Rousseau revienne photographier les enfants l’an prochain. Nous aimerions qu’elle propose des fonds afin que nous puissions faire un choix. De plus, est-ce possible d’autoriser les garderies du village à venir faire photographier les enfants ? Un suivi sera effectué à la prochaine séance.

**16. Informations et correspondance**

16.1 Service de garde

 **16.1.1 Tarification**

**C.ET 22-029**

Madame Anne-Josée Lemieux mentionne que dû aux nouvelles normes en vigueur cette année, chacune des activités préparées lors des journées pédagogiques ainsi que les frais supplémentaires s’y rattachant doivent être approuvés par le conseil d’établissement.

Madame Lemieux présente donc les thématiques pour chacune des journées pédagogiques du 27 janvier au 24 mars 2023 ainsi que les frais pour chacune de ces journées.

Sur la proposition de madame Nancy Walsh, il est résolu d’approuver les activités prévues lors des journées pédagogiques et les frais d’y rattachant.

 **Annexe CET082-2022-2023-019**

 **ADOPTÉE à l’unanimité**

16.2 Président

Monsieur Jean-Philippe Bernier remercie toutes les personnes qui sont venues installer la tourbe dans le parc-école.

16.3 Déléguée au comité de parents

Madame Nancy Walsh mentionne qu’il y a eu nomination d’un représentant du comité de parents au comité EHDAA.

Monsieur Martial Gaudreau et madame Dany Grégoire sont venus parler du PEVR.

16.4 Enseignantes

* Les enseignantes mentionnent qu’il y a eu une parade des costumes d’Halloween et une présentation de films en après-midi à l’occasion de cette fête;
* Madame Véronique Côté a fait du pain avec les élèves de sa classe;
* Les élèves de la maternelle bénéficient de trois cours d’éducation physique par cycle de dix jours. Ces cours ont un effet bénéfique pour eux;
* Des cours de secourisme ont été donnés aux élèves de 5e et 6e années dans le cadre de leur option;
* Une lettre a été envoyée au Père Noël par les élèves de la maternelle;
* Une semaine thématique aura lieu la dernière semaine avant les Fêtes;
* Une journée « porte ton pyj » sera organisée le 23 février 2023. Cette activité sera, en fait, une campagne de financement pour Opération Enfant Soleil : les enfants porteront leur pyjama en échange d’un don volontaire de 2.00 $.

16.5 Direction

 **16.5.1 Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)**

Madame Lemieux présente les contenus en orientation scolaire et professionnelle qui sont enseignés aux élèves de 5e et de 6e année. Les notions sont enseignées sur deux ans.

**Annexe CET082-2022-2023-020**

 **16.5.2 Caisse scolaire**

Le service de la caisse scolaire se poursuit à l’école cette année. Une employée de la caisse passe régulièrement récupérer les enveloppes de dépôts.

 **16.5.3 Parc-école**

Les travaux de la phase A sont enfin terminés. Le Centre de services scolaire est en attente d’une autre subvention pour la phase 2 du projet tel qu’annoncé par monsieur Yanick Bastien. Les membres du CE aimeraient que monsieur Bastien soit relancé afin de déterminer nos besoins; nous devons avoir une rencontre avec lui.

 **16.5.4 Semaine des enseignants**

La semaine des enseignants aura lieu du 5 au 11 février 2023. Nous n’avons plus la possibilité de dépenser l’argent du CE pour donner un présent aux membres du personnel de l’école.

 Le conseil réfléchit à des idées et se concertera par courriel.

**17. Autres objets d’étude**

Rien à signaler.

**18. Période de questions du public**

Aucun public.

**19. Date et heure de la prochaine séance**

La prochaine séance aura lieu le mercredi 8 mars 2023 à 18 h 30.

**20. Levée de la séance**

**C.ET 22-030**

Sur la proposition de madame Marlène Bachand, il est résolu de procéder à la levée de la séance à 20 h 48.

**ADOPTÉE à l’unanimité**

#####  Jean-Philippe Bernier, président

 Anne-Josée Lemieux, directrice